



Probleme hausse de loyer apres 1année

Par **mikael021**, le **20/05/2014** à **19:45**

J ai payer pendant 3 trimestres mon bail précaire avec une hausse de 800 euros, je m'en suis aperçu lors de ma dernière facture (bail précaire arrivant a son terme). je refuse donc de la payer mais mon bailleur me dit que le fait d'avoir déjà payer 3 trimestres avec cet hausse est considéré comme un accord de ma part. est ce vrai, et ne doit il pas m'avertir ?

[fluo] **Bonjour,**

La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".

Merci pour votre attention...

[/fluo]